

PROCES-VERBAL de la réunion du COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE DU 17 octobre 2023

Présentes :

Cécile TIPREZ	Représentante Employeur	RRH
Céline BENOIST	Elue titulaire CFDT	Secrétaire adjointe
Martine CHEVILLON	Elue titulaire CFDT	Trésorière -adjointe
Christèle GARAMBOIS	Elue titulaire CFDT	Trésorière
Caroline LAVORATA	Elue titulaire CFDT	DS
Nelly RAFFIN	Elue titulaire CFDT	Secrétaire

Excusées :

Bertrand BEAUVALLET	Représentant Employeur	Directeur
Hélène SAUVY	Représentante Administratrice	

PREAMBULE

Les procès-verbaux des réunions du 26 septembre et du 17 octobre 2023 seront lus lors de la réunion SSCT-CSE du 21 novembre 2023 en accord avec Monsieur BEAUVALLET.

Ce mardi 17 octobre 2023 Monsieur BEAUVALLET est absent et représenté par Madame TIPREZ RRH.

IBILAN ET NOMBRE DE REPONSES AU QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION ENVOYE AUX USAGERS

L'employeur : *Il y a eu 565 enquêtes envoyées par la poste avec les factures de Mai 2023, 79 bénéficiaires ont répondu ce qui fait un taux de 14%.*

Les élus : *Tous les bénéficiaires reçoivent-ils une facture ?*

L'employeur : *Je n'ai pas le détail :*

- *Qualité accueil : 78% de bénéficiaires satisfaits*

- *Evaluation des besoins : 65% de bénéficiaires satisfaits*

- *Déroulement qualité de prestations : Très satisfaisant pour le secteur Famille et insatisfaisant pour le secteur PA/PH*

- *Qualité de la structure et bénéficiaires Famille très satisfaisant à 90% et satisfaisant pour le secteur PA/PH à 60%*

Il y aurait moins d'absentéisme en secteur Famille.

II. BILAN DE LA FLOTTE DE VEHICULES

Point reporté au CSE du mois de Janvier 2024.

III. HARMONISATION DES EQUIPES AUTONOMES

Les élus : *Où en est l'AAFP 74 dans la mise en place des équipes collaboratives ?*

- sur chaque secteur géographique ?

- sur chaque secteur d'activité ?

La mise en place de cette pratique a-t-elle apporté une nouvelle dynamique à l'AAFP 74 et de meilleures conditions de travail tant pour les intervenantes que pour les RC ?

L'employeur : *Les équipes autonomes ont été déployées sur l'ensemble des secteurs. Nous avons doublé les heures de plans de travail. Aujourd'hui ce nouveau fonctionnement est en phase d'appropriation. Le chemin est plus long que nous l'avions pensé et pour le secteur PA/PH, il est plus complexe. Il serait intéressant de faire un bilan auprès des salariés et des responsables de secteur un an après sa mise en place.*

Les élus : *Nous n'avons jamais eu de retour sur l'enquête de l'alternante.*

L'employeur : *Cela peut se faire, je m'en occuperai.*

IV. PROBLEMES DU STANDARD TELEPHONIQUE (IMPACT QUALITE AFNOR)

Les élus : *Depuis le départ de la secrétaire d'accueil de Meythet, l'accueil téléphonique est devenu catastrophique aussi bien pour les salariés que pour les bénéficiaires de l'AAFP 74. Quelle que soit l'heure de la journée, salariés et bénéficiaires sont obligés de renouveler leurs appels téléphoniques plusieurs fois sans pour autant obtenir un interlocuteur. Malgré les messages déposés, peu de réponses sont données aux bénéficiaires, ce qui génère de grandes angoisses et du stress en sus de leurs pathologies. Les salariés sont également impactés car le temps passé à essayer de contacter l'AAFP 74 durant les interventions est du temps non consacré aux bénéficiaires et cela génère de très mauvaises conditions de travail. La réorganisation n'a pas l'air de fonctionner.*

Les élus : *L'AAFP 74 répond-elle à la norme AFNOR ? Ne serait-il pas possible d'embaucher une secrétaire d'accueil au moins à mi-temps les après-midi afin de soulager les agents techniques ?*

L'employeur : *Le matin comme l'après-midi, il y a une personne pour répondre au téléphone. L'embauche d'une personne à mi-temps n'est pas d'actualité car l'activité de l'AAFP 74 est en baisse. Je garantis que les techniciennes répondent. S'il n'y a pas de réponses aux messages laissés, c'est que le problème est ailleurs. Lors de l'élaboration des fiches de paye, nous nous répartissons la tâche. Il n'y a pas de cahier des charges pour l'accueil téléphonique pour la norme AFNOR. Le traitement des messages est très structuré.*

V. CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) DE L'AAFP 74 :

Les élus : *Nous souhaitons, en ce qui concerne le CA, savoir :*

- Combien il y a de bénévoles ?*
- Qui siège au CA et quelle est la fonction de chacun ?*
- Où peut-on consulter les procès-verbaux ?*
- Quand aura lieu la rencontre salariés CA ?*
- Quand aura lieu l'Assemblée Générale ?*
- Pourquoi le CA s'est éloigné des salariés ?*

L'employeur : *Le CA est constitué de 6 personnes retraitées bénévoles
3 membres du bureau :*

- Monsieur LECONTE Président*
- Madame SAUVY trésorière*

- Madame GEOFFROY secrétaire
- 2 personnes de la CSF (Confédération Syndicale des Familles)
- 1 personne Madame PRADINE.

S'agissant de la consultation des PV du CA, il n'y a rien d'organisé, ce sera discuté au prochain Conseil d'Administration.

Les élues : *Avant, nous les recevions avec nos fiches de paye, ce qui nous permettait de connaître les projets de notre association.*

L'employeur : *Une rencontre CA/salariés n'est pas prévue pour l'instant. Le prochain CA aura lieu à la fin du mois. Le CA n'est plus dans la même dynamique qu'avant.*

VI. PROPOSITION AVANCE PERMANENTE DE FRAIS DE PARKING

L'employeur : *C'est envisageable on étudie le montant par rapport à une étude du réel, une mise en place serait possible au 1^{er} trimestre 2024.*

VII. BILAN AVANCE DES FRAIS DE CARBURANT

Les élues : *Depuis sa mise en place, est-ce toujours d'actualité ?
Combien de salariés en ont fait la demande ?
Combien cela coûte-t-il à l'AAFP 74 ?
Cet arrangement est-il proposé à chaque nouveau salarié ?*

L'employeur : *Oui c'est toujours d'actualité, depuis sa mise en place il y a eu 7 ou 8 demandes. Actuellement 4 personnes en bénéficient. Cet arrangement ne coûte rien à l'AAFP 74 puisque c'est une avance de trésorerie. Je ne sais pas si la proposition est faite à chaque nouveau salarié. Il faudrait faire un rappel aux RC et à l'ensemble des salariés.*

VIII. TRANSFERT DES COMPTES DU CSE

La secrétaire et la trésorière du CSE de l'AAFP 74 informent que les comptes au Crédit Mutuel de Rumilly sont clôturés et transférés au Crédit Mutuel de Meythet.

Les élues : *A plusieurs reprises lors d'achats pour le CSE les élues ont rencontré des difficultés pour payer par chèques. Les enseignes nous demandent un Kbis que nous n'avons pas. L'association peut-elle fournir ce document afin de faciliter les achats du CSE ?*

L'employeur : *Il n'y a pas de kbis pour les associations, on a des statuts et un numéro de Siret.*

IX. RESPECT DES ECONOMIES D'ENERGIE :

Les élues : *L'AAFP 74 a-t-elle envisagé de faire des travaux d'isolation, de chauffage ?*

L'employeurs : *Une demande de devis a été faite et réalisée. Le coût de la rénovation serait de plus de 100 000 euros. La demande a été soumise au CD qui a refusé toute prise en charge et conseillé de prendre cette somme sur les fonds propres de notre association. Au vu de notre situation financière il ne semble pas prudent à L'AAFP 74 de puiser dans ses fonds propres.*

X. QUESTIONS DIVERSES

Les élus : *Nous vous demandons d'envoyer l'ordre du jour ainsi que la convocation aux réunions CSE sur nos adresses mails professionnelles et non sur nos adresses mails personnelles.*

Fin de la réunion à 15h15

Prochaine réunion du Comité Social et Economique le 21 novembre 2023 à 14h.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Raffin', with a horizontal line extending to the right.